



SSIAP 1 – SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET ASSISTANCE A PERSONNE

Objectifs

- Être en capacité d'assurer la prévention des incendies
- Être capable de sensibiliser les employés en matière de sécurité contre l'Incendie et dans le cadre de l'assistance à personnes
- Être capable d'assurer l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie
- Être capable d'alerter et accueillir des secours
- Être capable d'assurer l'évacuation du public
- Être capable d'intervenir sur des interventions précoces face aux incendies
- Être capable d'assurer l'assistance à des personnes au sein des établissements où il exerce
- Être capable d'exploiter un Poste Central de sécurité incendie.

Contenu conforme à l'arrêté modifié du 02 mai 2005

- Le feu, comportement au feu des matériaux,
- Principe de classement des établissements,
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie,
- Desserte des bâtiments, cloisonnement, désenfumage,
- Évacuation du public et des occupants,
- Éclairage de sécurité, installations électriques,
- Ascenseurs et nacelles,
- Installations d'extinction automatique, colonnes sèches et humides, système de sécurité incendie
- Le service de sécurité, le poste de sécurité,
- Consignes et main courante, ronde, surveillance,
- Mise en œuvre des moyens d'extinction,
- Appel et réception des secours publics,
- Visites applicatives,
- Mise en situation d'intervention

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques : Formation en présentiel, en groupe.

Moyens et outils : Salle équipée d'un vidéoprojecteur, registres et documents sécurité

Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI) / Visite d'établissement

Méthodes et outils d'évaluation

Évaluation intermédiaire : QCM informatisé

Évaluations finales : QCM informatisé (30min) et Ronde de Sécurité Incendie (15min)

PRÉREQUIS

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST et d'attestation HOB0

DURÉE DE LA FORMATION

67 heures hors examen et temps de déplacement

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

Planning de formation sur le site internet pour les dates de session.

Contact par mail pour inscription, réponse sous 3 jours.

Convocation à un entretien et évaluation des acquis.

TARIFS

1680 € TTC

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

CONTACT

 contact@formapublicprive.com

 03 64 26 78 05



Certification : Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1.

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 1

Code RS : RS5641

Certificateur : MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER

Date d'enregistrement :

22 décembre 2021 pour le département de l'Aisne

19 mai 2022 pour le département de l'Oise

23 mars 2021 pour le département de la Somme

Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

Lors de la 1^{ère} présentation à l'examen, en cas d'ajournement à une ou aux deux épreuves, le candidat dispose d'un an à compter de cette date pour valider l'ensemble des épreuves. Après cette période, le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant d'être représenté à un nouvel examen.

Passerelles et équivalences

Le SSIAP 1 peut être obtenu par équivalence pour les titulaires:

Du bac Professionnel option sécurité prévention

Du brevet professionnel agent technique de prévention et de sécurité

Du CAP agent de prévention et de sécurité

Débouchés / Métiers

Suite de parcours possible :

Possibilité de passer le SSIAP 2

Possibilité de passer le SSIAP 3

Métiers :

Agent de sécurité incendie au sein d'un établissement recevant du public (ERP, IGH, EHPAD, ...)